



# PLU

de St Paul de Vence

# Plan Local d'Urbanisme

## 4B. Liste des emplacements réservés

PLU approuvé le 12.04.2017  
Révision n°1 du PLU prescrite le 12.06.2017  
Révision n°1 du PLU arrêtée le 29.07.2019  
Révision n°1 du PLU approuvée le 24.02.2020

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 24.02.2020 approuvant les dispositions de la révision N°1 du Plan Local d'Urbanisme

HABITAT

DÉPLACEMENTS

AMÉNAGEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

PATRIMOINE

CHÉMIN DU MALIN  
CHÉMIN DE VERSAILLES



## Liste des emplacements réservés au titre des articles L.151-41-1 à L.151-41-3 du Code de l'Urbanisme

Numéro	Nom	Bénéficiaire	Largeur moyenne/ surface approximative
<b>Infrastructures – voiries et espaces publics</b>			
1	Aménagement de la Courtine (pour locaux techniques et culturels)	Commune	670 m <sup>2</sup>
2	Carrefour de Saint-Roch - RD 7 (Nord Ouest)	Commune	1 140 m <sup>2</sup>
4	Elargissement du chemin du Cercle à 8 mètres	Commune	12 845 m <sup>2</sup>
5	Elargissement du chemin de la vieille bergerie à 6 mètres et aire de retournement	Commune	1 510 m <sup>2</sup>
6	Protection du patrimoine autour de la Chapelle Saint-Roch et parking	Commune	1 705 m <sup>2</sup>
7	Rond-point RD36 - Sécurisation de la sortie du chemin de Léouvé	Commune	3 885 m <sup>2</sup>
8	Elargissement à 7 mètres et aire de retournement - chemin des Moulières	Commune	1 090 m <sup>2</sup>
9	Elargissement de la route des Serres pour sécurisation chemin du Pilon et chemin de la Calada	Commune	1 155 m <sup>2</sup>
10a	Elargissement à 7 mètres entre chemin de la Pouchonère et le chemin de Versailles	Commune	3 910 m <sup>2</sup>
10b	Elargissement à 8 mètres entre le chemin de la Pouchonère et le chemin de la Moulière	Commune	15 175 m <sup>2</sup>
11	Elargissement à 12 mètres – RD 2 – route de Vence	Département	18 020 m <sup>2</sup>
12	Elargissement à 12 mètres et création d'un carrefour RD7 et RD7 d	Département	12 960 m <sup>2</sup>
13	Elargissement à 12m RD 36, route de Cagnes-sur-Mer	Commune	8 070 m <sup>2</sup>
14	Voie de bouclage protection incendie, chemin de la vieille bergerie	Commune	2 805 m <sup>2</sup>
15	Elargissement à 8 mètres et giratoire – chemin des Trious, chemin des Gardettes, parking de la Fondation Maeght	Commune	3 550 m <sup>2</sup>
16	Aménagement d'un carrefour, chemin des Gardettes, chemin des Fumerates	Commune	495 m <sup>2</sup>
<b>Aménagements hydrauliques</b>			
H1	Création d'un réservoir d'eau potable et aménagement de l'accès et des abords	Commune	12 180 m <sup>2</sup>
H2	Création de bassins de rétention des eaux pluviales, chemin de Malvan	Commune	8 890 m <sup>2</sup>
H3	Création de bassins de rétention des eaux pluviales	Commune	13 710 m <sup>2</sup>

## Liste des emplacements réservés

Numéro	Nom	Bénéficiaire	Largeur moyenne/ surface approximative
<i>Sentiers piétons</i>			
SP1	Sentier des Fontaines et Canal de la reine Jeanne	Commune	3 m / 4 080 m <sup>2</sup>
SP2	Sentier Sainte Elizabeth	Commune	3 m / 2 580 m <sup>2</sup>
SP3	Ancienne voie romaine et chemin du Malvan	Commune	2 à 4 m / 2 975 m <sup>2</sup>
SP5	Chemin du Vallon de la Ressence et Sentier des Vignes	Commune	2 à 4 m / 3 705 m <sup>2</sup>
SP6	Sentier entre Route de Nice et le chemin du Malvan	Commune	2 m / 890 m <sup>2</sup>
SP7	Sentier du Vallon du Garagay	Commune	2 m / 1 900 m <sup>2</sup>